

ANNEXE .PRO – CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .PRO

version n°2.0 du 08 septembre 2008

En complément des [Conditions Générales d'enregistrement](#) de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .PRO supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

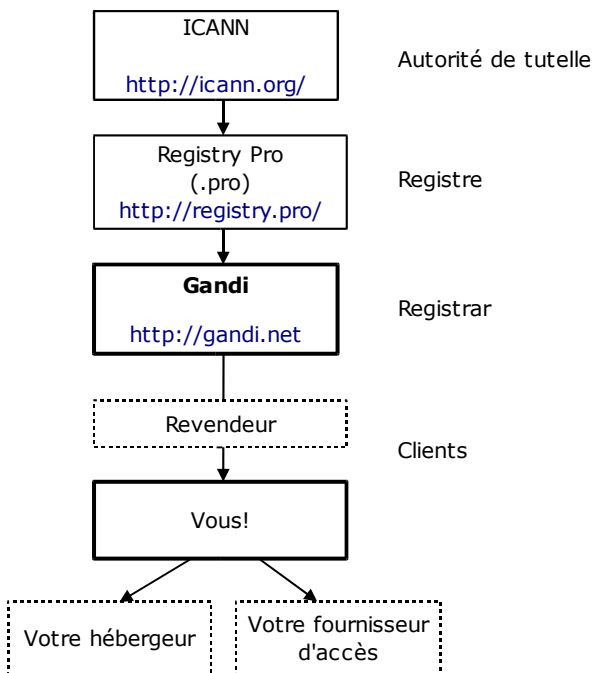
L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre Site web](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Conditions Générales](#) d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de vos codes d'accès à l'adresse <http://www.gandi.net/admin/contracts/>.

Article .PRO.1. Dates

Le .PRO est une extension générique ICANN. Jusqu'alors réservé aux professionnels exerçant dans les domaines de la comptabilité, de l'ingénierie, du droit ou de la médecine, le .PRO est ouvert à tout professionnel dûment enregistré sur un registre officiel, sans restriction géographique, depuis le lundi 8 septembre 2008 (date d'ouverture annoncée sur le site du registre <http://registrypro.pro>).

Article .PRO.2. Autorité de tutelle et Registre

Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'Autorité de tutelle pour l'extension .PRO. Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.



Article .PRO.3. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .PRO, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .PRO, définies par Registry Pro, consultables aux adresses suivantes:

- Conditions d'utilisations (RegistryPro End User Terms Of Use Agreement ("TOU")):
<http://registrypro.pro/nextphase/tou.htm>
- Politique de traitement des données personnelles (RegistryPro Privacy Policy):
http://registrypro.pro/policies_privacypolicy.htm

Article .PRO.4. Conditions particulières

Les conditions particulières pour l'extension .PRO sont disponibles sur :
<http://www.gandi.net/domain/pro/info>.

Les domaines .PRO sont réservés aux professionnels dûment enregistrés sur un registre officiel et aux entités professionnelles référencées.

La durée minimum d'enregistrement est de 2 ans.

Gandi fournit les domaines **".Pro Second-Level Resolving"** aux demandeurs qui répondent aux critères suivants:

- Vous êtes une personne ou une entité fournissant des services professionnels, et
- Vous êtes enregistré auprès d'un registre reconnu par une entité gouvernementale ou auprès d'un organisme reconnu par l'État et légiférant le secteur professionnel concerné, et
- cette entité ou organisme exige que ses membres soient autorisés ou admis pour fournir des services, et
- Vous êtes en règle.

Si Vous ne répondez pas à ces critères, le domaine sera susceptible d'être désactivé et/ou supprimé.

Vous devez être en mesure de fournir, à première demande, les preuves attestant que vous êtes éligible à l'obtention d'un domaine en .PRO, à savoir:

- Votre nom
- Votre profession
- Votre juridiction
- Votre autorité d'agrément
- Votre numéro de licence ou d'agrément
- un lien vers le site web de Votre autorité d'agrément.

Il peut également Vous être demandé de fournir un complément d'information au Registre dans le but d'activer ou de conserver Votre domaine.

Registry Pro surveillera les créations et renouvellements de domaines en .PRO, afin de s'assurer que les conditions

générales sont bien respectées. Vous déclarez et garantes que Vous respectez les pré-requis du Registre dans votre juridiction, et reconnaissez que pendant la durée de l'enregistrement, Vous continuerez à remplir ces pré-requis. Vous Vous engagez à Nous contacter rapidement si vous ne remplissiez plus ces pré-requis.

Si vous ne fournissez pas les informations ou documents demandés dans le délai imparti (60 jours pour un nouvel enregistrement; 44 jours pour un domaine existant) **votre domaine sera supprimé**, sans pénalité ni remboursement.

Gandi et/ou Registry Pro se réservent le droit, immédiatement et sans préavis, de suspendre, supprimer ou modifier Votre enregistrement si, à tout moment, Vous ne remplissez pas les conditions demandées.

Tous les noms de domaine de 2 et 3 caractères sont réservés et indisponibles à l'enregistrement, ainsi que les noms réservés par l'ICANN:

<http://www.icann.org/tlds/agreements/pro/registry-agmt-appk-21may04.htm>

Gandi ne fournit pas les certificats électroniques RegistryPro, les domaines spécifiques de troisième niveau (de type `votresociete.med.pro`), les enregistrements de type `“.Pro Defensive”`, ou les réservations répondant aux conditions avant ouverture (période Sunrise).

Une fois Votre domaine enregistré, un délai de carence de 120 jours est observé, durant lequel vous ne serez en mesure de modifier ni les DNS ni les contacts.

Article .PRO.5. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur:
<http://www.gandi.net/domain/price/detail/pro/>

Article .PRO.6. Règlement des litiges

Registry Pro a adopté la procédure UDRP de l'ICANN pour la résolution des litiges sur les .PRO. Voici la documentation générale sur la procédure UDRP :

- <http://www.icann.org/udrp/udrp.htm> (explications)
- <http://www.icann.org/dndr/udrp/policy.htm> (principes directeurs)
- <http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm> (règles de procédure)
- <http://www.icann.org/dndr/udrp/approved-providers.htm> (organismes habilités)
- <http://www.wipo.int/amc/fr/domains/gtld/pro/> (documentation OMPI)

Article .PRO.7. Transfert

Les règles applicables au transfert (changement de Registrar) sont exposées sur le lien suivant:

<http://www.icann.org/transfers/policy-12jul04.htm>

Avant de demander un transfert de domaine, assurez-vous notamment que Vous avez bien fourni le code d'autorisation (fourni par Votre Registrar actuel), et que Votre domaine:

- n'est pas verrouillé (statut `TransferProhibited`);
- n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un mois avant Expiration);
- a été créé depuis plus de 60 jours, ou renouvelé/transféré depuis plus de 7 jours.

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'Expiration.

Article .PRO.8. Procédure de Destruction

Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant les 30 jours qui suivent la date d'Expiration.

Après cette période, le Registre place le nom de domaine en statut HOLD, pour 14 jours, pendant lesquels le renouvellement est encore possible.

Faute de renouvellement dans ces délais, le Registre supprimera le nom de domaine.

-fin de l'annexe .PRO-